

CALENDRIER 2019-2020 – FACULTÉ D'ÉDUCATION

	Trimestre automne 2019	Trimestre hiver 2020	Trimestre été 2020	Demi-trimestre mai-juin 2020	Demi-trimestre juillet-août 2020
Journée d'accueil	Date indiquée par le programme	s/o	s/o	s/o	s/o
Début du trimestre	26 août Exceptions : BEPP II, III et IV : stages débutent durant la semaine du 19 août 2019 BEP : Activités CFC débutent à la mi-août	3 janvier	27 avril	27 avril	29 juin
Activités de la Rentrée	28 et 29 août	s/o	s/o	s/o	s/o
Début des stages coopératifs	3 septembre	6 janvier	4 mai	s/o	s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre ou autre date indiquée par le programme ¹	21 janvier ou autre date indiquée par le programme ¹	21 mai ou autre date indiquée par le programme ¹	Date indiquée par le programme ¹	Date indiquée par le programme ¹
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre ou autre date indiquée par le programme ²	21 janvier ou autre date indiquée par le programme ²	21 mai ou autre date indiquée par le programme ²	Date indiquée par le programme ²	Date indiquée par le programme ²
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2020)	21 janvier (stage été 2020)	15 mai (stage automne 2020)	s/o	s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme	Avant le dernier tiers de l'activité ou date indiquée par le programme
Entrevues des stages coopératifs – 1 ^{re} phase	21 octobre au 1 ^{er} novembre	3 au 14 février	1 ^{er} au 12 juin	1 ^{er} au 12 juin	s/o
Entrevues des stages coopératifs – 2 ^e phase	14 et 15 novembre	27 et 28 février	25 et 26 juin	25 et 26 juin	s/o
Fin des stages coopératifs	13 décembre	17 avril	14 août	s/o	s/o
Fin du trimestre	23 décembre	24 avril ³	28 août	26 juin	28 août
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o	25 et 26 avril	29 et 30 août	s/o	29 et 30 août
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES					
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 2 septembre Jour de l'Action de grâce : 14 octobre	Vendredi saint : 10 avril Pâques : 11 au 13 avril	Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 29 juin	Journée nationale des Patriotes : 18 mai Journée nationale du Québec : 24 juin	Fête du Canada : 29 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	29 août Exception : BEPP II, III et IV en stage	29 janvier Exception : BEPP III en stage et activité PSE399 du Baccalauréat en psychoéducation 3 ^e année	s/o	s/o	s/o

CALENDRIER 2019-2020 – FACULTÉ D'ÉDUCATION (suite)

	Trimestre automne 2019	Trimestre hiver 2020	Trimestre été 2020	Demi-trimestre mai-juin 2020	Demi-trimestre juillet-août 2020
Semaine de relâche Exceptions : les activités sont susceptibles de se poursuivre pendant les semaines de relâche pour les programmes de 2 ^e cycle en pédagogie	21 au 25 octobre Exception : BEPP IV en stage	2 au 6 mars	S'il y a lieu, déterminé par le programme	S'il y a lieu, déterminé par le programme	S'il y a lieu, déterminé par le programme
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	21 septembre	s/o	s/o	s/o	s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o	s/o	15 au 18 mai	15 au 18 mai	s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter les calendriers mis à jour, visitez le www.USherbrooke.ca/registraire/calendriers/

Note 1 : Dans le respect de l'article 4.1.5 du Règlement des études

Note 2 : Dans le respect de l'annexe 6 du Règlement des études

Note 3 : Les étudiantes et les étudiants du Baccalauréat en psychoéducation (1^{ère} année) termineront l'activité pédagogique PSE195 le 1^{er} mai 2020.